



Communiqué de presse
19 juillet 2022

Premières activations de la commande d'œuvres temporaires et réactivables pour l'espace public

En 2022, les premières activations de la commande d'œuvres temporaires et réactivables pour l'espace public se déploient dans les collectivités territoriales partenaires. C'est en 2019 que le Centre national des arts plastiques (Cnap), à l'initiative du ministère de la Culture, a lancé auprès d'artistes un appel à candidatures pour la conception de 15 œuvres qui ont vocation à être produites à l'occasion de chacune de leur installation, selon les consignes transmises par l'artiste.

UN PARTENARIAT INÉDIT ET EXCEPTIONNEL ENTRE LE CNAP ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE MOINS DE 50 000 HABITANTS

Inédite par sa forme et son ampleur, cette commande a pour ambition, **en partenariat avec les collectivités territoriales**, de contribuer d'une manière innovante à l'attractivité d'un territoire tout en s'attachant à une répartition étendue des projets de commande publique à l'échelle nationale. Les œuvres temporaires et réactivables produites à cette occasion ont vocation à aller à la rencontre du public le plus large. Pour cela, le Cnap et les collectivités territoriales partenaires s'appuient sur les compétences d'un **acteur culturel implanté sur le territoire**.

Cette commande représente un puissant levier pour la création, offrant aux artistes l'opportunité de renouveler leur démarche et d'explorer des formats souvent inhabituels. **Quinze œuvres ont été acquises dans le cadre de cette commande** et sont inscrites à l'inventaire du Fonds national d'art contemporain, géré par le Cnap, sous la forme d'un protocole (ensemble d'instructions qui détaillent à la fois la méthode et les matériaux définis par l'artiste pour monter, présenter et démonter l'œuvre, et seul élément subsistant une fois l'œuvre démontée).

Pour la première activation des œuvres, le Cnap apporte un **soutien artistique, technique et financier** aux collectivités territoriales partenaires, qui s'exprime notamment par la prise en charge de la majeure partie des coûts de production et d'installation, incombant normalement à l'emprunteur, et plafonnés à 25 000 euros par œuvre.

Le Cnap, ayant par ailleurs pris en charge la rémunération artistique de chacun des lauréats à hauteur de 15 000 euros, il assure, aux côtés des équipes des collectivités et des structures partenaires, le suivi de l'ensemble des phases de production et d'installation de l'œuvre en étroite collaboration avec l'artiste.

15 ARTISTES LAURÉATS

Le comité de sélection, composé de représentants du ministère de la Culture, du Cnap, de collectivités territoriales, ainsi que d'artistes et professionnels de l'art contemporain, s'est réuni au printemps 2020 puis en février 2021.

Il a examiné plus de 200 candidatures d'artistes reçues, en a présélectionné 30 auxquels il a été demandé de remettre une étude, avant de retenir 15 lauréats :

Pierre-Olivier ARNAUD

Pauline BASTARD

Michel BLAZY

Corentin CANESSON

Sophie DUBOSC

Jean-Baptiste FARKAS, dit IKHEA©SERVICES ou GLITCH

Louise HERVE et Clovis MAILLET

Chourouk HRIECH

Séverine HUBARD

Didier MENCOBONI

Benoît-Marie MORICEAU

Julie NAVARRO

Daniel OTERO TORRES

Stéphane THIDET

Virginie YASSEF

LES PREMIÈRES ACTIVATIONS DÈS L'ÉTÉ 2022

Dès l'été, des premières activations d'œuvres verront le jour, à la suite des quelques partenariats concrétisés entre le Cnap et les collectivités territoriales au début de l'année 2022.

Cinq œuvres issues de cette commande sont en cours d'installation et les activations vont s'échelonner à partir de cette année.

→ ***La Couleur cinq fois* de Didier Mencoboni – en partenariat avec la ville de Mouans-Sartoux (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et l'Espace de l'art concret, centre d'art contemporain d'intérêt national**

Activation de l'œuvre : à partir de mai 2022

Durée d'activation : deux ans

Lieu d'activation : dans toute la ville

Inauguration : février 2023

La Couleur cinq fois se compose de cinq propositions distinctes activables de manière indépendante, partielle ou dans leur totalité. Toutes ont pour trait commun de disperser la couleur dans l'espace public. Des interventions monochromes fluorescentes apparaissent périodiquement sur différents supports imprimés (affiches, marque-pages, confettis, journal, courriers) et imprègnent la ville par touches. Ainsi, la couleur apparaît, puis disparaît dans le quotidien des habitants, sans prévenir, et attire leur attention sur le monde qui les entoure.

→ ***Lluvia* de Daniel Otero Torres – en partenariat avec la ville d'Amilly (Centre Val-de-Loire) le centre d'art contemporain Les Tanneries**

Activation de l'œuvre : à partir de juin 2022

Durée d'activation : deux ans

Lieu d'activation : Parc des Terres-Blanches

Inauguration : le 7 octobre 2022

La fontaine *Lluvia* (pluie en espagnol) évoque l'architecture vernaculaire sur pilotis des minorités colombiennes des rives du rio Atrato, qui organisent la récupération des eaux de pluie afin que les habitants aient accès à de l'eau qui ne soit pas polluée. Dépourvue de façade, cette construction montre son mécanisme et le parcours sonore de l'eau qui s'écoule et plonge le spectateur dans une réflexion sur les processus de survie des populations confrontées à la raréfaction des ressources de première nécessité.

→ ***Le Sentier* de Stéphane Thidet – en partenariat avec la ville de Périgueux (Nouvelle Aquitaine) et l'Agence culturelle départementale de Dordogne-Périgord**

Activation de l'œuvre : à partir d'août 2022

Durée d'activation : un an

Lieu d'activation : Jardin de la Visitation

Inauguration : le 16 septembre 2022

L'œuvre de Stéphane Thidet prend la forme d'un ensemble de vingt-cinq outils-sculptures constitués chacun d'une semelle de contreplaqué bakélinisé et d'un manche en bois tourné. Dressés sur l'herbe rase, semelle à plat, tels une suite de tampons, ils dessinent une forme sinusoïdale. Tout autour, l'herbe pousse et lorsqu'ils sont basculés sur le côté, ils laissent alors apparaître par estampage, un sentier que le public peut emprunter. Tout autant sculpture que processus, *Le Sentier* est une empreinte réalisée naturellement par la pression des outils, conjuguée au passage du temps. Le public qui le fréquente régulièrement peut en apprécier les transformations.

→ **Noël en septembre de Michel Blazy – en partenariat avec la ville de Montpeyroux (Occitanie) et Champs d’Utopie**

Activation de l’œuvre : à partir du 4 décembre 2022

Durée d’activation : un an

Lieu d’activation : différents quartiers de Montpeyroux

Inauguration : le 4 décembre 2022

Noël en septembre propose de décorer un sapin et de le conserver après les fêtes pour planter à son pied des graines de haricots rouge d’Espagne, lesquels se serviront de la dépouille de l’arbre comme tuteur pour s’épanouir. Une fois récoltés, les haricots seront transformés en crème et dégustés collectivement, soit un moment de partage qui, contrairement aux fêtes de fin d’année, ne se limite pas à un temps donné. Michel Blazy imagine un « rituel de survie de l’esprit de Noël » (MB) ainsi qu’un rappel des origines païennes de cette fête aujourd’hui dominée par la société de consommation. Les pousses de haricots qui progressivement s’enroulent telles des guirlandes symbolisent le renouveau tant attendu par les peuples celtes, germaniques et romains lors du solstice d’hiver, et questionnent « les liens que nous entretenons avec les signes annonciateurs de l’allongement des jours, du retour de la lumière, de la chaleur, de l’agriculture et de ses espérées fructueuses récoltes à venir » (MB). Ici, le sapin sert de support à la vie : entre le conifère et la légumineuse, c’est le cycle éternel qui s’opère.

→ **Stellar Song de Benoît-Marie Moriceau – en partenariat avec la ville de Thiers (Auvergne-Rhône-Alpes) et Le Creux de l’enfer**

Activation de l’œuvre : printemps 2023

Lieu d’activation : Panorama sur les « Margerides » depuis la place Antonin Chastel

Inauguration : printemps 2023

Stellar Song est une installation qui se déploie à l’échelle d’un paysage. Elle se révèle entièrement à partir d’un point de vue panoramique qui permet de visualiser, en plein jour et de loin, des sources lumineuses disséminées dans l’espace public et s’allumant par intermittence sur le rythme d’une partition silencieuse. En s’en remettant à la volonté des habitants d’abriter chez eux un des boîtiers pour décider de l’emplacement exact des points lumineux, l’artiste laisse le hasard faire son œuvre. Le tout forme une constellation animée et aléatoire, qui semble signaler sa présence aux habitants du territoire et agit comme un révélateur de paysage.

Retrouvez toutes les informations sur le programme de commande d’œuvres temporaires et réactivables pour l’espace public sur www.cnap.fr

CONTACTS

Centre national des arts plastiques

Sandra Cattini

Responsable scientifique de la commande d'œuvre temporaires et réactivables

Responsable de la collection design et arts décoratifs

sandra.cattini@cnap.fr

Barbara Dieuzayde

Chargée de mission - Commande nationale d'œuvres temporaires et réactivables
pour l'espace public

barbara.dieuzayde@cnap.fr

Sandrine Vallée-Potelle

Cheffe du service communication, information et ressources professionnelles

sandrine.vallee-potelle@cnap.fr

Communic'art

Jonathan Teyssédou

+ 33 (0)7 67 23 36 85

jteyssedou@communicart.fr

www.cnap.fr

